

# ACRIV Vol à Voile

## Cap sur Saint-Sulpice des Landes



**CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE**

QFU 10 et 28

LDA = Distance d'atterrissage 756 m

TODA = distance de décollage 876 m

**Aérodrome à usage restreint  
réservé à  
l'activité vol à voile:  
planeurs, motoplaneurs et  
remorqueurs**

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE 35

**CENTRE SPORTIF  
DÉPARTEMENTAL  
DE VOL EN PLANEUR**

REGULIERE FORMATION PERFECTIANT COMPETITION





**Aéro-Club Rennes Ille-et-Vilaine**  
Association loi 1901

**COMMUNE DE SAINT SULPICE DES LANDES**

Implantation phase n° 2

**CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE**

**QFU 10 et 28**  
**LDA = Distance d'atterrissage 756 m**  
**TODA = distance de décollage 876 m**

-  Terrains à conserver
-  Terrains à acquérir
-  Déviation route communale
-  Neutralisation route communale

Echelle: 1/2000

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE 35

**CENTRE SPORTIF  
DÉPARTEMENTAL  
DE VOL EN PLANEUR**

● DÉCOUVERTE ● FORMATION ● PERFECTIONNEMENT ● COMPÉTITION ●

**Aéro-Club Rennes Ile-et-Vilaine**  
Association loi 1901

Un allongement de la piste est souhaitable pour accueillir tous les types de planeurs et ainsi organiser des compétitions et des rassemblements régionaux ou nationaux. Il est donc nécessaire de détourner la voie communale pour effectuer cette deuxième phase.

**COMMUNE DE SAINT SULPICE DES LANDES**  
Implantation phase n° 2

# Conditions préalables à l'installation

- Élimination des obstacles recensés : ligne téléphonique, poteau électrique, ligne moyenne tension, arbres...
- Réalisation de la clôture – protection nécessaire (routes sur trois côtés)
- Achèvement des travaux de piste (1ère tonte et roulage) et agrément par Direction Générale Aviation Civile
- Ouverture officielle de l'aérodrome par les services de l'Aviation Civile

# Bilan 2009

- Heures de vol:  
2531 h00 soit 135 h 00 de plus qu'en 2008  
dont 892 h 00 par des jeunes de – 25 ans  
dont 488 h 00 d'instruction
- Décollages : 1850
- Licenciés : 90
- Brevets de pilote de planeur : 6
- Lâchers campagne : 4

# Performances 2009

## ➤ Championnat de France Junior

1<sup>er</sup> : Benjamin Vadès

2<sup>eme</sup> : Hugues Colin

7<sup>eme</sup>: Antoine Martorana

## ➤ Coupe d'Europe

2<sup>eme</sup> : Stéphane Chitrit

## ➤ Coupe Jacques Gomy

ACRIV: 1<sup>er</sup> au classement clubs niveau national

Ghislain Lavaur : 1<sup>er</sup> au classement individuel

devant Antoine Martorana 2<sup>o</sup> Guillaume Lefeuvre 7<sup>o</sup> et

Tristan Baslé 8<sup>o</sup>

# Objectifs 2010

- Poursuite de l'activité planeur à Rennes jusqu'à mise en service du centre sportif de Saint-Sulpice
- Préparation des opérations de transfert et d'installation de l'activité : aménagement des locaux et des extérieurs
- Acquisition du mobilier nécessaire à l'activité
- Accueil des machines
- Formation – Information – Communication

# Objectifs 2010 : l'activité

- Maintenir 2500 heures de vol malgré le déménagement
- Doubler le nombre de brevets et de lâchers campagne
- Lâcher en solo tous les élèves de la classe aéro
- Préparer les jeunes pour gagner le championnat de France Juniors
- Remporter la Coupe Jacques Gomy
- Participer aux grands rassemblements vélivoles



# Préparer 2011

- Recruter de nouveaux membres :
  - sur la communauté de communes
  - dans le Grand Ouestpar des actions auprès des lycées, mairies et syndicats d'initiative
  
- Dynamiser les vols par :
  - l'intensification de l'école campagne
  - la création d'une activité aéromodélisme électrique
  - la création d'une activité handisport
  
- Diminuer les coûts et la pollution par :
  - l'essai d'un treuil thermique
  - l'essai d'un remorqueur nouvelle génération

# Prévisions d'acquisitions

- Remorqueur : ULM ou Avion nouvelle génération ?
- Treuil – électrique ou thermique – neuf ou occasion ?
- 2 planeurs biplaces polyvalents supplémentaires
- Simulateur fédéral
- « Golfette » et caravane de piste
- Véhicule de liaison

# Besoin de soutien

- Maintenance de la piste : tonte et roulage
- Aménagement des locaux :
  - peinture et installation de l'atelier
  - achat ou don de mobiliers divers y compris technique
- Transport des vélivoles : véhicule spécifique ou création navette
- Logement des vélivoles :
  - 2010 : camping sur le terrain ?
  - 2011 : aménagement d'un terrain de camping à proximité ?
  - 2012 : création de studios au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment vie ?

# Rappel du financement du centre sportif de vol en planeur de Rennes - Saint Sulpice des Landes

- ✓ 25 % Conseil général d'Ille-et-Vilaine
- ✓ 12,5 % Conseil régional de Bretagne
- ✓ 12,5 % Conseil régional de Bretagne, Programme Régional d'Aménagement du Territoire PRAT
- ✓ 10 % Dotation Développement Rural DDR
- ✓ 11,3 % FNDS Fonds National du Développement Sportif, Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative et DRDJS, Commission nationale fin février
- ✓ 1,9 % Dotation sur réserve parlementaire
- ✓ 6,8 % Fonds européens
- ✓ 20 % Autofinancement Communauté de communes du Pays de Grand Fougeray

## Remerciements

- ✓ à la Communauté de Communes du Pays de Grand Fougeray
- ✓ à la Commune de Saint-Sulpice des Landes
- ✓ au Conseil régional de Bretagne
- ✓ au Conseil Général d'Ille-et-Vilaine
- ✓ au Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative
- ✓ à la Direction Régionale et Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de Bretagne
- ✓ au Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer - DGAC - DDE -Bases aériennes
- ✓ à la Direction de l'Aviation Civile Ouest - District aéronautique de Bretagne
- ✓ à la Préfecture de la Région Bretagne - Préfecture d'Ille-et-Vilaine et à la Sous-préfecture de Redon
- ✓ à la Fédération Française de Vol à Voile
- ✓ au Comité Régional de Vol à Voile de Bretagne